



Contact presse CNDP

Alexandra Moreau – 01 44 49 85 57
alexandra.moreau@debatpublic.fr

Contacts presse DILA

Nathalie Merle – 01 40 15 70 20
nathalie.merle@dila.gouv.fr
 Marie-Thérèse Even – 01 40 15 71 00
marie-therese.even@dila.gouv.fr

**Pour une information de qualité sur les débats publics :
 publication de la norme DebatesCore**

Paris, le 18 novembre – La direction de l’information légale et administrative (DILA, éditrice du portail vie-publique.fr) et la Commission nationale du débat public (CNDP) publient DebatesCore, la première norme permettant de garantir une qualité optimale de l’information délivrée sur les débats publics, ainsi que sur leur gouvernance.

Les processus participatifs des citoyens dans l’élaboration des politiques publiques prennent une place de plus en plus importante tant au niveau national qu’au niveau local en France. Depuis douze ans le portail vie-publique.fr, édité par la direction de l’information légale et administrative (DILA), a pour mission de les recenser et de les faire connaître auprès du grand public. Ce travail d’identification des débats publics est porteur d’un constat mitigé : les présentations et les descriptions des débats publics produites par les différents acteurs en charge des débats sont très hétérogènes. Elles ne permettent pas une approche comparative pour chaque citoyen.

Fort de ce constat et de leurs missions, vie-publique.fr et la Commission nationale du débat public (CNDP), en association avec des acteurs spécialistes du débat public en France (*ministère de l’Écologie, SGMAP, Démocratie ouverte, Respublica conseil, Sopinspace, Villes Internet, la Netcouade, institut de la concertation...*) ont travaillé de manière collective depuis six mois sur la norme DebatesCore pour définir un modèle de données standardisées, ouvert et interopérable, compatible avec la politique de données ouvertes, « Open Data », et de gouvernement ouvert, « Open Government ».

Concrètement, la norme propose un modèle harmonisé de description des débats publics. Elle permettra de récupérer et de diffuser dans un format commun toutes les données liées à un débat. Ces données pourront être mises au service d’une meilleure information du citoyen et lui faciliter la participation aux débats qui le concernent et l’interpellent.

Avec cette norme, la CNDP inaugure sa stratégie d’open data qui vise à mettre à disposition du grand public l’ensemble des documents et des données afférentes aux débats qu’elle mène. L’objectif est d’enrichir l’information disponible pour tous les citoyens. Pour la DILA, la norme DebatesCore s’inscrit dans la continuité de sa démarche proactive d’innovation et de performance au service des usagers. Elle poursuit ainsi sa stratégie d’ouverture des données.

La norme a été publiée sur le site d’Etalab dans le cadre de la semaine de l’innovation publique.

Pour en savoir plus sur l’initiative DebatesCore :

<http://www.vie-publique.fr/debats/debatescore/>

À propos de la direction de l’information légale et administrative - www.dila.premier-ministre.gouv.fr

La mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques dans les services du Premier ministre a conduit à la création, le 13 janvier 2010, de la direction de l’information légale et administrative (DILA). La DILA est une direction d’administration centrale des services du Premier ministre. Elle est placée sous l’autorité du Secrétariat général du Gouvernement. Les missions de la DILA sont de diffuser la norme juridique et garantir la transparence économique et financière, favoriser l’accès aux informations administratives, éclairer le débat public, informer et former le citoyen.

À propos de la Commission nationale du débat public- www.debatpublic.fr

Créée en 1995 par la « loi Barnier » qui instaure le débat public, la Commission nationale du débat public (CNDP) est devenue en 2002 une autorité administrative indépendante. Sa mission est d’informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision des grands projets d’aménagement et d’équipement d’intérêt national. Depuis 2002, la CNDP a organisé plus de 70 débats publics.